



ASSOCIATION DE
RINGUETTE DES
MUSTANGS

RÈGLEMENTS TOURNOI NOVEMBRE 2025

Pour la catégorie Novice A-B-C - Tournoi à la ronde, 3 parties assurées

(2 x 13 minutes).

Pour la catégorie Atome B-C - Tournoi à la ronde, 3 parties assurées

(2 x 15 minutes).

Pour la catégorie Benjamine B-C - Tournoi à la ronde, 3 parties assurées

(2 x 15 minutes).

Pour la catégorie Junior B-C - Tournoi à la ronde, 3 parties assurées

(2 x 15 minutes).

Pour la catégorie Cadette B - Tournoi à la ronde, 3 parties assurées

(2 x 15 minutes).

Pour les catégories Atome A, Benjamine A, Junior A, Cadette A - Tournoi à la ronde, 4 parties assurées

(2 x 15 minutes).

Pour la catégorie Inter A-B-C - Tournoi à la ronde, 3 parties assurées

(2 x 15 minutes).

Pour la catégorie Open / Ouverte A - Tournoi à la ronde, 4 parties assurées

(2 x 17 minutes).

Pour les catégories Junior AA et Cadette AA - Tournoi à la ronde, 4 parties assurées

(4 x 10 minutes).

CATÉGORIES ET CLASSES

Novice A, B & C, Atome A, B & C, Benjamine A, B & C, Junior AA, A, B & C, Cadette AA, A, B, Inter A, B & C, Open A.



ASSOCIATION DE RINGUETTE DES MUSTANGS

PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT

Une heure avant le début de la première partie, **tous** les officiels d'équipe doivent se présenter au registraire avec :

- Le formulaire d'équipe tel qu'approuvé par Ringuette Québec.
- Les cartes du Programme de certification des entraîneurs SCI, CI (Le Casier) et/ou tout autre document requis.
- Aucune photocopie n'est acceptée sauf pour les réservistes.
- Le carton d'équipe sera remis aux équipes participantes après chaque vérification d'avant match et doit être revérifié à chaque partie.
- Toutes les conditions d'éligibilité établies par Ringuette Québec doivent être respectées.

CERTIFICATION MINIMUM REQUISE

Voir à se conformer à l'article 5.02.04 du guide d'opération de Ringuette Québec.

BRIS D'ÉGALITÉ

Le bris d'égalité au classement sera déterminé selon l'article 3.04.03 du guide d'opération de Ringuette Québec.

ÉQUIPEMENTS

Voir à se conformer à l'article 3.02.02 du guide d'opération de Ringuette Québec.



ASSOCIATION DE RINGUETTE DES MUSTANGS

FEUILLE DE PARTIE

Un officiel d'équipe doit se présenter au registrariat 1 heure avant le début de chaque partie pour vérifier et compléter la feuille de partie :

- Indiquer la capitaine par la lettre 'C', la ou les assistantes par la lettre 'A' et la ou les gardiennes par les lettres 'GB'
- Inscrire le numéro de chandail de la joueuse
- Indiquer les joueuses absentes par les lettres 'ABS'
- Inscrire le nom des réservistes à la suite des joueuses régulières en inscrivant les lettres 'RES' ainsi que sa catégorie.
- Établir un ordre de joueuses pour les lancers de confrontations de 1 à 5, selon l'article 3.04.01 paragraphe 4 du guide d'opération de Ringuette Québec.
- Si similitude de couleur de chandail, l'équipe visiteuse doit changer de chandail.

NOMBRE DE JOEUSES

- Une équipe doit compter un maximum de 18 joueuses et un minimum de 7 joueuses.



ASSOCIATION DE RINGUETTE DES MUSTANGS

RÈGLES DU JEU

Les règlements du jeu sont ceux de Ringuette Canada, dernière édition. Le style de jeu "Any three-in" et chronomètre de décompte (shot clock) sont applicables pour toutes les catégories d'Atome à Open incluant le Novice A.

- Aucun protêt ne sera accepté durant le tournoi.
- Présences derrière le banc : Selon les normes établies par Ringuette Québec.
- Pour le classement, 2 points seront accordés pour une victoire et 0 point pour une défaite.
- Toutes les parties sont à finir donc aucune nulle ne sera comptabilisé.

PÉRIODES DE JEU

Le comité organisateur se réserve le droit de faire commencer les parties au maximum quinze (15) minutes avant l'heure prévue, sauf la première partie de la journée. De plus, il se réserve le droit de refaire la glace à toutes les deux (2) parties, s'il le juge nécessaire afin de respecter l'horaire.

À l'arrivée des équipes sur la glace, deux minutes chronométrées seront allouées pour le réchauffement.

Un temps d'arrêt d'une minute séparera les deux périodes réglementaires.

Si après la première période de jeu, il existe un écart de 7 buts ou plus entre les deux équipes, la deuxième période se jouera à temps continu, et ce, jusqu'à la fin de la partie.

Si l'écart de 7 buts survient lors de la deuxième période de jeu, la partie se jouera à temps continu, et ce, jusqu'à la fin de la partie.

Lorsque la partie est à temps continu, la pénalité demeure à temps arrêté.

Durant le temps continu, s'il y a une demande de temps d'arrêt par l'entraîneur, alors le temps sera arrêté.



ASSOCIATION DE RINGUETTE DES MUSTANGS

ÉGALITÉ À LA FIN DE LA PARTIE

En cas d'égalité à la fin de la deuxième période et ce, pour toutes les parties du tournoi, la procédure suivante s'appliquera :

- a) Les arbitres demanderont de voir le capitaine de chaque équipe afin de procéder à un tirage au sort pour savoir qui commencera avec l'anneau.

Une période supplémentaire de 5 minutes, à temps continu, sera jouée à 5 contre 5, excluant les gardiennes. Le premier but compté met fin à la partie.

- b) Si aucun but n'est compté lors de cette période supplémentaire, une confrontation est alors nécessaire, et ce, conformément à l'article 3.04.01 du guide d'opération de Ringuette Québec.

DIVERS

Pour les premiers soins, une équipe de professionnels qualifiés sera présente sur chaque site de compétition.